

COVID-19

Des aides dédiées aux entreprises durant sanitaire

Le confinement peut avoir des conséquences terribles pour les indépendants, les entreprises et le cette période, différentes aides sont mises en place.

Publié le 10 avril 2020

Le confinement lié à l'épidémie de COVID-19 peut avoir des conséquences terribles pour les entreprises. En effet, beaucoup d'entre elles doivent stopper leurs activités et voient leur chiffre d'affaires baisser. Pour éviter les faillites, plusieurs acteurs ont mis en place des plans de soutien aux entreprises.

Le plan d'urgence de l'Etat



Le Ministère de l'Economie et des Finances a mis en place un plan d'aide aux entreprises. Ce plan comprend notamment un report de charges, une place du loyer, une remise d'impôts, un prêt garanti par l'Etat... Tout le détail du dispositif sur le <u>site internet dédié</u>.

Le plan de soutien de la Région Hauts-de-France

La Région Hauts-de-France a elle-aussi déployé un plan de soutien aux entreprises du territoire. Elle a notamment ouvert une ligne téléphonique dédiée au 03 59 75 01 00. Un quichet TPE et PME a également été mis en ligne. Plus d'infos sur le <u>site de la Région</u>.

Les dispositions du secteur bancaire

La Fédération Bancaire de France a également publié une série de mesures pour venir en aide aux entreprises françaises. Plus d'informations suson site internet.

Un plan d'aide de la Communauté d'agglomération

La Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane compte mettre en place une aide pour les entreprises du territoire qui rencontreraient des difficultés. Elle propose notamment de suspendre les factures d'eau. Pour en savoir plus, se rendre sur la page dédiée aux aides spéciales.